

Compte rendu Assemblée Générale du PCL42 qui s'est tenue le 22 février 2025 au local du gardon forézien place du tabanon 42170 St Just St Rambert.

Ordre du jour :

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Perspectives 2025
4. Questions diverses
5. Pot de l'amitié

Début de séance 9h, 12 membres présents et 4 membres excusés.

1. Rapport moral :

Présenté par le président : Alain Grillet et son adjoint Mathieu Christophe.

Rapport d'activités organisées par le club PCL42 pour la saison 2024 et présentation des nouveaux membres de l'équipe pour la saison 2025.

Rétrospective avec les classements sur les différents championnats réalisés par les membres de la saison 2024.

2. Rapport financier :

Rapport de l'exercice 2024 qui présente un solde positif puis soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

Présentation de l'exercice prévisionnel 2025 soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

- Acquiescement des licences individuelles FFPSed pour la saison 2025 qui s'élève à 55€
- Paiement de la commande de vêtements siglés aux couleurs du club.
- Paiement de la cotisation annuelle du club qui s'élève à : 50€.

3. Perspectives 2025 :

- ❖ Concours à organiser sous l'égide du PCL42
 - Le 8 mai 2025 américaine au plan d'eau de Saint Bonnet le Château limitée à 16 doublettes.
 - Le 26 juin 2025 concours retraités de la Loire individuel à l'étang SOGRAMA situé à Andrézieux et limité à 50 pêcheurs.
- ❖ Signature d'un partenariat avec l'AAPPMA du Gardon Forézien
- ❖ Participation au Junior Fishing Tour le 12/04/25 aux bassins des Blondières
- ❖ Animation de stands pour la fête de la pêche le 01/06/25 à la maison départementale de la pêche et de la nature située à Saint Just Saint Rambert.

4. Questions diverses :

- ❖ Dates des différents championnats, concours et masters 2025
- ❖ Organisation pour la location d'un gîte à l'occasion du master de l'Issoirienne le 26 et 27 juillet 2025.

5. Pot de l'amitié

L'assemblée général s'est terminée à 11h30 par le verre de l'amitié offert par le club PCL42.